

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

1. **Toute personne admise dans le camping doit en respecter le Règlement Intérieur sous peine d'exclusion immédiate sans remboursement.** Le règlement est affiché à l'entrée ou disponible sur demande à la réception.
2. Les personnes mineures ne sont admises à séjourner sur le camping que si elles sont accompagnées d'un de leurs parents ou d'une personne majeure qui en assumera la **responsabilité**. Dans le cas où le camping autoriserait le séjour d'une personne mineure seule, une décharge parentale, signée et accompagnée d'une copie de la pièce d'identité sera réclamée à l'arrivée.
3. **1 seul chien** est admis par emplacement (carnet de vaccination à jour obligatoire). Il doit être tenu en laisse et rester sous la surveillance de son maître sous peine d'exclusion du camping de son propriétaire. **Les chiens considérés comme dangereux (catégorie I et II) sont strictement interdits.**
4. Une réservation est **nominative** et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée à un tiers. Elle ne devient définitive qu'à réception d'une confirmation écrite de notre part, après réception du contrat signé et de l'acompte (30% du coût du séjour + 10 € frais de dossier non déductible et non remboursable).
5. **Il est strictement interdit de brancher les véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur les prises des mobil-homes ou des emplacements. Cela pourrait entraîner des risques d'incendie qui ne sauraient être couverts par les assurances responsabilité civile ou automobile. En cas de non respect de cette disposition, une facturation de plein droit d'un montant forfaitaire de 300 € par charge constatée sera appliquée au client.**

6. Mobil-home / Tente aménagée

Les réservations se font pour **6 nuits minimum en haute saison, 3 nuits minimum en basse saison** (hors grands week-end – voir détails des tarifs).

Les arrivées se font entre 16h et 19h en haute saison et entre 16h et 18h en basse saison tous les jours. En cas d'arrivée après 19h, il est impératif de prévenir la réception.

Le solde de votre séjour est à régler 30 jours avant la date d'arrivée sous peine d'annulation de la réservation sans restitution de l'acompte.

Le nombre de personnes occupant un locatif ne peut excéder la capacité maximum définie (voir détails des hébergements).

Une **caution de 300 €** sera exigée à votre arrivée pour couvrir d'éventuels dommages occasionnés au locatif ; une seconde **d'un montant variable de 60 € à 100 €** vous sera demandée pour d'éventuel frais de ménage et une troisième **de 50 €** pour le prêt de la carte d'accès des barrières. Toutes les formalités, y compris les cautions, seront exigibles **avant la remise des clés**. *NOTA : La caution ne constitue pas une limite de responsabilité du locataire.*

Un inventaire détaillé vous est fourni à votre arrivée, charge à vous de vérifier son exactitude et de signaler tout objet manquant ou détérioré à la réception dans les 24h au plus tard suivant votre arrivée.

Les départs se font avant 10h tous les jours de la semaine en haute ou basse saison. Tout retour de clé après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Un **état des lieux** est effectué le jour du départ et les cautions vous sont restituées, après déduction des éventuels frais de nettoyage et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Pour tout départ en dehors des horaires d'ouverture (prévenir la réception), les cautions seront détruites après état des lieux (ou renvoyées contre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse).

7. EMBLACEMENTS DE CAMPING

Les arrivées se font entre 14h et 19h tous les jours en haute saison et entre 14h et 18h en basse saison. En cas d'arrivée après 19h, il est impératif de prévenir la réception.

Le solde de votre séjour est à régler à l'arrivée au camping. Le nombre de personnes occupant un emplacement ne peut pas excéder 6 personnes ;

Les départs se font tous les jours avant 12h. Les départs après 12h entraîneront automatiquement la facturation d'une nuitée supplémentaire.

8. En cas de retard ou de modification de séjour sans préavis écrit, le locatif ou l'emplacement pourra être remis à la location à partir de 14h le lendemain du jour d'arrivée prévue et la totalité du coût de votre séjour sera retenue.
Toute arrivée retardée, reportée ou départ anticipé ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
9. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur. Toute modification dans la réservation doit être déclarée à l'arrivée, et entraînera soit le réajustement du contrat, soit sa rupture et l'abandon de l'acompte.

10. ANNULATION DE SEJOUR

Le droit de rétractation n'est pas applicable dans le cadre des activités d'hébergement en application de l'article L.221-28-12 du code de la consommation.

Toute annulation doit être faite par lettre recommandée.

En cas d'annulation de votre part plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte et les frais de dossier resteront acquis au camping.

En cas d'annulation de votre part moins de 30 jours avant la date d'arrivée, vous resterez devoir le montant total du séjour réservé.

Assurance annulation avec extension COVID 19 (conditions et procédure disponibles sur demande ou sur www.camping-larenouillere.com).

Celle-ci est facultative et payable en supplément de la location, en même temps que l'acompte. Son montant est de 3.2 % du prix du séjour.

Si vous souscrivez à celle-ci, vous êtes assurés d'être remboursé de la somme versée par le réservataire (**hors frais de dossier, des frais de visa, de la cotisation d'assurance et de toutes taxes**).

Conditions d'annulation : L'assurance vous rembourse si l'annulation est due à l'un des événements suivants :

- maladie grave, accident grave ou décès, aggravation d'une maladie chronique ou préexistante, les suites, les séquelles d'un accident survenu antérieurement de vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants jusqu'au 2^{ème} degré, beaux-pères, belles-mères, gendres, belles-filles, décès de votre oncle, tante, neveux ou nièces
- complications dues à l'état de grossesse survenu avant la 26^{ème} semaine de grossesse révolue, contre-indication et suite de vaccination,
- licenciement économique ou rupture conventionnelle de vous-même ou de votre conjoint ou obtention d'un emploi,
- convocation devant un tribunal judiciaire ou en vue d'adoption d'un enfant, ou à un examen de rattrapage, ou pour une greffe d'organe,
- dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux causés par les forces de la nature dans les locaux professionnels ou privés nécessitant votre présence,
- vol dans locaux professionnel ou privé, vol ou dommage grave à votre véhicule.

11. La protection des données RGPD : Les informations que vous communiquez à l'occasion de votre réservation ne sont soumises à aucun tiers. Ces informations sont considérées par notre camping comme confidentielles. Le camping La Renouillère s'engage à ne pas communiquer à qui que ce soit les données du client qui nous ont été transmises. Vous autorisez expressément et sans contrepartie le Camping La Renouillère à utiliser vos coordonnées à des fins de publicité. Vous pouvez demander l'effacement de ses données de la base de données du camping par mail à camping-renouillere@orange.fr. Le camping utilise un logiciel conforme au règlement général de la protection des données.

Paiement en ligne et sécurité des transactions : tous les moyens sont mis en œuvre pour assurer la sécurité et la confidentialité des données transmises par internet ou téléphone. Le site internet du camping utilise un modèle sécurisé de paiement.

12. Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping La Renouillère à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.
13. La signature du contrat implique que le preneur a pris connaissance des conditions générales de réservation et qu'il s'engage en toute connaissance de causes. En cas de litige, le client devra saisir le service client de l'établissement afin de trouver une solution à l'amiable. En cas de désaccord, il aura la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C,
 - par internet : <http://www.cm2c.net/>
 - par poste : CM2C – 73 14 rue Saint Jean - 75017 PARIS
 - par téléphone : 06 09 20 48 86

Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis au Tribunal d'Instance du lieu du camping.

